

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

ANONCE ET DÉPARTS LIMITOPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Les Elections municipales.
Le Premier Mai à l'étranger.
Ravachol à la Conciergerie.
Le Crime d'Aiguebelle (Cour d'assises de la Drôme).

La Situation électorale

Maintenant que nous avons eu vingt-quatre heures pour compter les victoires, les morts et les blessés, — ces derniers rappelant le vers de La Fontaine :

Il ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés, il s'agit de tirer un enseignement du scrutin d'hier — pour servir à la préparation du scrutin de demain.

Comme nous le disions hier, l'intérêt municipal, au second tour, se double d'un intérêt politique qui doit, à ce moment, devenir notre première préoccupation.

Quand on voit au premier, au second, au cinquième arrondissement, des réactionnaires arriver beaux premiers devant de plusieurs centaines de suffrages les huit ou neuf républicains portés sur les listes démocratiques, il ne s'agit pas — il ne s'agit plus — de se demander lequel de M. Untel ou de M. Telle fera le mieux l'affaire de la démocratie. Il s'agit de savoir si, oui ou non, la démocratie continuera à faire ses affaires elle-même. Donc toute querelle cessante, voyons où nous en sommes et comment il est possible d'obtenir sur la réaction la victoire que seules nos divisions rendent douteuse.

Au premier arrondissement, à l'exception de M. Clavel, tous les réactionnaires sont en tête de la liste. Mais le Comité central représente dix-huit cents voix (M. Bessières). Le Comité radical (entresol) en représente un peu plus, l'autre Comité radical en représente près de quatorze cents, — ce qui fait, au minimum, un total de cinq mille voix assurées aux républicains dignes de ce nom, c'est-à-dire pratiquant la discipline et faisant la concentration, soit par une entente des comités, soit par l'élection des candidats ayant eu au premier tour le plus grand nombre de suffrages. Contre ces cinq mille voix, les deux mille cinq cents suffrages de M. Chavent ne pèsent guère dans la balance électorale. Ici, il n'y a aucune espèce de difficulté.

Au second arrondissement, il y a eu, contre la réaction, quatre organisations en présence — et en lutte :

Le Comité de concentration, représentant à lui tout seul et sans aucune espèce d'alliance, une moyenne de deux mille trois cents électeurs (M. Augagneur 2,457 voix.)

Le Comité central et le Comité radical représentant à eux deux une moyenne à peu près égale et que la présence de M. Combet sur la seule liste du Progrès permet de répartir ainsi : quatorze cents voix au Comité radical, huit cents voix au Central.

Enfin, le Comité socialiste, dont les candidats ont eu six cents voix et dont l'appoint explique l'arrivée de M. Affre en tête de la liste commune au Radical et au Central.

On a pu voir au premier tour que le Comité central et le comité radical ne parvenaient pas — à eux deux — à as-

surer la victoire républicaine, — pas mieux d'ailleurs que l'ensemble des forces du Comité de concentration, — puis-que les réactionnaires arrivent avec une liste compacte de plus de deux mille quatre cents voix.

Et notez, — détail qui intéresse tous les arrondissements, — notez qu'hier les réactionnaires n'étaient pas au complet, il s'en faut. Ils étaient partis pour la campagne que le 1^{er} mai leur rendait plus attrayante encore que de coutume.

En temps ordinaire, ils arrivent, au deuxième arrondissement, à deux mille huit cents voix, carrément, — et jamais le mot d'ordre de marcher avec résolution et ensemble ne leur a été donné comme cette année. Je ne saurais donc nullement étonné de voir, dimanche, les deux mille huit cents voix traditionnelles atteindre et dépasser le chiffre de trois mille.

Et alors : le Comité central et le Comité radical, d'un côté, fissent-ils alliance avec les socialistes — parmi lesquels il y a toujours un certain nombre de dissidents (voyez M. Affre et ses deux mille sept cents voix seulement) ; — le Comité de concentration qui représente à peu près l'équivalent numérique de ses deux rivaux, fit-il, lui aussi, cette alliance avec les socialistes, — le péril pour cela ne serait pas conjuré.

Il faut, là, — absolument qu'il y ait alliance au moins entre trois organisations ; il faut que, comme au premier, une entente intervienne, entente qui assure aux républicains plus de trois mille voix : — sans cela on ouvre le conseil à neuf réactionnaires — et ceux qui ont le plus d'intérêt à voir renouveler leur mandat courent à la seule alternative qui rende possible leur échec.

Au troisième, la réaction ne compte guère : elle est submergée sous le flot du radicalisme et du socialisme. Là, l'intérêt est entre la liste radicale qui arrive avec quatre mille cinq cents voix (M. Valensaut), et la liste socialiste révolutionnaire qui arrive avec trois mille cinq cents voix (M. Farjat).

Tout va dépendre, au troisième, de l'attitude prise par le Comité progressiste qui, portant ses douze cents voix d'un côté ou de l'autre, fera forcément pencher la balance du côté où il ira, — situation très curieuse et que nous étudierons plus à loisir.

Au quatrième, les seuls candidats arrivés à une grosse majorité sont les trois membres du Central qui ont, au dernier moment, fait une assez singulière alliance avec les socialistes révolutionnaires. Les autres battent seulement de quatre cent cinquante voix la liste de l'Union des travailleurs.

Evidemment, en huit jours, à la Croix-Rousse, il se nouera et se dénouera beaucoup d'alliances. — Cela, d'autant mieux que dans cet arrondissement, les réactionnaires ne constituent qu'une quantité négligeable.

Il n'en est pas de même à Vaise. Dans le cinquième arrondissement un fait, sans exemple encore, s'est produit. Un comité, prétendu républicain (le comité Ravarin), a choisi des candidats qui sont choisis également par le comité réactionnaire !

Ce comité a eu un assez grand nombre de voix. Si, pour obéir à la discipline, les républicains se ralliaient à sa liste, ils viendraient voter justement pour les candidats contre lesquels la démocratie a institué sa discipline !

MM. Rienblanc et Schmitt font, en

effet, partie à la fois du comité Ravarin et du comité réactionnaire ! — Je le répète, jamais, je crois, un pareil fait ne s'était produit. Dans ce cas, nous estimons que la conduite des républicains est toute tracée. Quand une circonstance aussi imprévue rend impossible la concentration traditionnelle, on se concentre où on peut, — à gauche de préférence — mais, dans tous les cas, on ne se concentre pas de façon à tomber dans le panneau dont la concentration doit nous préserver.

Ici, la liste progressiste représente quinze cents voix (Lavigne), l'Union des indépendants et socialistes en représente un peu plus — voilà pour lutter sans désavantage contre les plus favorisés des réactionnaires, — et j'ajoute, le seul moyen de lutter contre eux.

Quant au sixième arrondissement, il a déjà nommé la plupart de ses conseillers. Les candidats qui ont le plus de voix après ceux-là, et qui, par conséquent, ont le plus de chance de passer au second tour sont MM. Colliard et Hemmel.

Dans tous les cas, il ne saurait plus être question, ici, de M. Marc Guyaz, dont la défaite d'hier présage le désastre de demain — s'il ne comprenait pas l'avertissement et s'il ne se retirait pas au second tour.

En somme, il dépend de nous qu'aucun réactionnaire n'entre dans un conseil municipal où, hier encore, il n'y avait que des républicains. Notre union fait notre force, c'est le cas de le dire encore une fois.

Et le Salut public l'a si bien compris, hier soir, qu'il commençait déjà à aguilonner les plaies qui saignent encore des coups portés cette semaine.

Il jouait son rôle en essayant de perpétuer une division qui nous perdrait. Nous sommes dans le nôtre en invitant la démocratie à une réconciliation qui nous sauvera.

PAUL BERTNAY.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

LE CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 2 mai.
Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée sous la présidence de M. Carnot.

LA JOURNÉE DU 1^{er} MAI

Le président du conseil a fait connaître que d'après les renseignements qui lui sont parvenus, il n'y a eu aucun incident à Paris dans la journée d'hier, pas plus que dans le reste de la France.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Loubet a en outre fait savoir que les résultats connus des élections municipales permettent de constater le progrès constant de l'idée républicaine.

LE BUDGET DE LA MARINE

Les ministres se sont occupés ensuite de l'examen des modifications que le ministre de la marine se propose d'introduire dans le budget de son département.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

M. Loubet, président du conseil, part ce soir pour Montélimar ; son absence ne durera pas plus de deux jours.

M. de Freycinet s'absente également ; il se propose d'aller passer une quinzaine de jours à Aix-les-Bains.

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, part ce soir pour l'Algérie.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Paris, 2 mai.

Le ministère de l'intérieur communique aux journaux la note suivante :

On connaît à l'heure actuelle les résultats des élections municipales pour 204 chefs-lieux de département ou d'arrondissement.

Dans 191 chefs-lieux, la majorité est des maintenant acquise aux républicains quelle que soit l'issue du second tour de scrutin.

Dans 86 conseils, où les résultats sont complets, les républicains occupent la totalité des sièges.

Dans 105 autres, le ballottage ne pourra modifier la majorité.

Les conservateurs ont la majorité dans 12 chefs-lieux : dans 6, ils possèdent la totalité des sièges et dans 6 autres, la majorité leur est des maintenant acquise.

Dans un chef-lieu, à Narbonne, la totalité des sièges est occupée par les socialistes.

Les républicains gagnent : un chef-lieu de département, Le Puy ; et cinq chefs-lieux d'arrondissement, Lesparre (Gironde), Nontron (Dordogne), Castellan (Basses-Alpes), Lavaux (Tarn), Marvejols (Lozère).

A Nantes, où le conseil était conservateur, les républicains paraissent devoir obtenir la majorité. En effet, sur 36 sièges, 18 sont acquis au premier tour aux républicains ; 7 conservateurs ont été élus, 11 ballottages sont favorables aux républicains.

Les conseils entièrement conservateurs sont ceux de Dunkerque, Hazebrouck, Ancenis, Saint-Sever, Ploërmel, Lombez.

Dans sept chefs-lieux de département et dans deux chefs-lieux d'arrondissement il n'y a eu aucun résultat au premier tour. Les chefs-lieux de département sont Poitiers, Perpignan, Nevers, Marseille, Albi, Dijon, Bordeaux. Les deux chefs-lieux d'arrondissement sont Soissons et Brest.

DANS LA LOZÈRE

Mende, 2 mai.

Tous les résultats des communes ne sont pas encore connus, mais des renseignements qui arrivent, il semble résulter que les électeurs ont accentué leur évolution vers la République. Et cependant le clergé n'avait jamais exercé de pression plus grande. Des missions avaient été prêchées dans quelques communes la semaine dernière, en vue de combattre les républicains. Dans un chef-lieu de canton reculé on avait fait sonner le glas pour chacun des hommes qui ne s'étaient pas confessés.

LA LISTE DE M. WILSON

Loches, 2 mai.

La liste Wilson est passée tout entière à une grande majorité contre la liste conservatrice.

DYNAMITEURS ET RÉACTIONNAIRES

A propos de l'Explosion de Tours

Paris, 2 mai.

Nous lisons dans le Paris, sous la signature de M. Ranc :

« Quelques-uns de mes confrères républicains avaient émis l'idée que la réaction pouvait bien être pour quelque chose dans les attentats qui ne pouvaient que lui profiter et que nuire à la République. J'avoue que je prenais peu la chose au sérieux et que je souriais un peu de cette manie sotte et stupide. Mais l'épicerie de Tours me donne à réfléchir. »

Vous avez lu la dépêche ? Une bombe éclate à Tours, près de la caserne de Guise. Les soldats du poste se précipitent et trouvent l'homme étendu, couvert de sang, qui avait eu la main emportée en mettant le feu à son engin.

Ce dynamitarde serait un épicier établi en face de la caserne et réactionnaire notoire.

Si ce fait se confirme, il faudra bien se rendre à l'évidence et conclure que les soupçons de nos amis n'étaient pas si mal fondés.

Il paraît que l'épicerie de Tours n'a pas su dire pourquoi il avait commis cet attentat. C'est bien simple. Ce bon réactionnaire aura trouvé que les anarchistes se relâchaient un peu, que les Tourangeaux étaient trop calmes et qu'il était bon de leur donner l'émotion d'une bonne petite explosion.

A la veille des élections cela pouvait servir.

Au Sénégal

Paris, 2 mai.

L'Etat sanitaire

Plusieurs journaux ayant publié, sur l'état sanitaire au Sénégal, des nouvelles de nature à alarmer les familles des fonctionnaires et des officiers présents dans la colonie, le gouverneur, sur la prière de ces derniers, a télégraphié au sous-secrétaire d'Etat des colonies pour leur enlever ces bruits.

La situation sanitaire des Européens dans la colonie du Sénégal est actuellement excellente.

Le lieutenant Biétrix

Voici dans quelles circonstances a été tué le lieutenant Biétrix, dont une dépêche reçue au sous-secrétariat d'Etat des colonies annonçait la mort.

Le 27 avril, le commandant de Kérouane a essayé de faire surprendre Samory par une compagnie de tirailleurs dans le village de Kaba-Diaraba, situé à 40 kilomètres de ce poste sur la rive gauche du Baoulé. Il s'en est fallu de fort peu que Samory tombât entre nos mains. L'ennemi ne dut son salut qu'à un dévouement de ses sofas, qui se firent tuer en grand nombre pour protéger sa fuite.

Malheureusement, le lieutenant Biétrix, commandant la compagnie, qui avait été blessé dès le début de l'action, fut atteint mortellement par une balle dans la cuisse qu'il emportait.

Un tirailleur indigène a été tué dans l'affaire, huit autres ont été blessés.

Manifestation à Fourmies

Fourmies, 2 mai.

Les socialistes ont fait, aujourd'hui, une manifestation sur la tombe des victimes de l'année dernière. Le cortège est parti de la salle Lempereur : en tête, M. Lafargue, tête nue, son écharpe de député en sautoir, donnant le bras à Mme Due-Queray, qui portait une gerbe d'épis et de coquelicots envoyée par la ville de Narbonne ; de l'autre côté, Mlle Basquin, blessée le 1^{er} mai, en noir avec un ruban rouge au corsage ; puis, Mlle Jules Guesde et Due-Queray, les deux reiters Renard, Dubois et leurs amis, qui suivaient une longue file couronnées qui sont pour la plupart celles de l'an dernier.

Au cimetière, MM. Lafargue, Guesde, Due-Queray et Renard ont pris la parole. Leurs discours sont en tout semblables à ceux de samedi, mais agrémentés d'allusions à l'élection.

« Pour venger les martyrs fusillés, ont-ils dit, que dimanche les ouvriers et les petits commerçants sortent de l'usine, que les fusilleries soient décidément éteintes de la mairie. »

M. Lafargue, violent à froid, M. Jules Guesde, avec des tremolos d'indignation faciale, ont tenu le même langage. Ce dernier a rappelé Gambetta et la souscription Baudin : « Il faut, a-t-il dit, montrer que les ouvriers ont autant de courage que les bourgeois et qu'ils sachent se servir de leurs armes. Fourmies doit avoir sa fosse de fusillés comme Paris a son mur des fédérés. Si Fourmies oublie, si dimanche il ne sort pas de l'urne un conseil ouvrier, Fourmies sera rayé de l'histoire du prolétariat et on n'entendra partout que des clameurs de mépris. »

M. Guesde a demandé de jurer sur la tombe et trois ou quatre voix ont répondu.

MM. Due-Queray et Renard ont parlé dans le même sens, mais en insistant sur ce qu'il fallait faire lors du ballottage.

En somme, manifestation sans éclat, peu d'ouvriers ; manifestants et curieux étaient à peine un millier.

On n'est pas venu du dehors.

LE 1^{er} MAI A L'ÉTRANGER

EN ITALIE

Rome, 2 mai.

A Sinigaglia (province d'Ancone), une bombe a été jetée, vers onze heures, dans le Casino de conversation. Les vitres ont été brisées et quelques meubles endommagés, mais personne n'a été blessé.

Quelques individus soupçonnés d'être les auteurs de cette tentative criminelle ont été arrêtés.

EN ANGLETERRE

Londres, 2 mai.

Le Daily Graphic, commentant la journée d'hier, dit que ce qu'il y a à noter, c'est la modération qui a caractérisé les réunions à l'étranger et surtout à Paris, ce qui a donné au 1^{er} mai une dignité qu'il n'avait pas eu jusqu'à présent. Les classes ouvrières n'ont qu'à persévérer dans cette voie pour avoir gain de cause.

Le Standard dit qu'il est probable qu'en présence des efforts et des recherches de la police, les détenteurs d'explosifs feront tout leur possible pour s'en débarrasser. Il est hors de doute que la société aura bientôt raison des anarchistes, malgré le mauvais effet du verdict dans l'affaire Ravachol.

Manchester, 2 mai.

9.000 personnes ont pris part hier à la manifestation, qui s'est passée sans incidents.

Il n'y a également eu aucun incident à Bristol, Hull, Dublin, Plymouth, Bradford, etc.

EN HOLLANDE

Amsterdam, 2 mai.

Une rixe s'est produite hier à Leeuwarden entre les ouvriers et la police. La soirée a été tumultueuse. Des vitres ont été brisées. La cavalerie a dû intervenir pour aider la police à rétablir l'ordre.

EN AUTRICHE

Vienne, 2 mai.

Conformément aux prévisions, la journée du 1^{er} mai n'a été signalée par aucun incident fâcheux en Autriche-Hongrie. Tout s'est passé suivant le programme et dans le plus grand calme. Partout la manifestation ouvrière a conservé un caractère digne et pacifique.

Un fait qui mérite cependant d'être relevé, tandis que les années précédentes l'opinion publique se montrait jalouse et que les gens croyaient prudent de s'enfermer le 1^{er} mai, la démonstration socialiste a en lieu cette fois au milieu d'une indifférence générale.

De leur côté, les ouvriers semblent avoir mis moins d'entrain que précédemment à manifester. Au Prater, où ils se sont réunis cette après-midi, ils étaient moins nombreux que l'an dernier.

Les réunions où l'on a adopté des résolutions en faveur de la journée de huit heures et du suffrage universel pour les deux sexes ont été également moins fréquentées qu'en 1890.

En somme, la manifestation ouvrière du 1^{er} mai semble déjà avoir perdu beaucoup de son importance en Autriche-Hongrie.

EN ESPAGNE

Barcelone, 2 mai.

Un pétard avec mèche allumée a été découvert hier juste à temps pour permettre de couper la mèche et d'éviter une terrible explosion. Dix-huit arrestations ont été opérées.

Séville, 2 mai.

On a arrêté deux étrangers soupçonnés d'être les auteurs de l'explosion de l'église Saint-Vincent.

RAVACHOL A LA CONCIERGERIE

Paris, 2 mai.

Rien n'est encore certain quant à l'heure du départ de Ravachol pour Montbrison, mais on assure que c'est ce soir que le départ aura lieu.

Le condamné a passé fort galement la journée du 1^{er} mai à la Conciergerie. Il s'est amusé à blaguer agréablement les jurés qui ne l'ont condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

« Je croyais que ces vaches-là, a-t-il dit, m'auraient condamné à mort après l'affaire Verry. Mais quand ils m'ont entendu parler, ils faisaient de telles têtes de froussards que j'ai cru qu'ils allaient m'acquiescer. »

Feuilleton de l'ECHO DE LYON
3 Mai

10

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR

JULES VERNE

Ainsi donc, des merveilles de Bombay, il ne songeait à rien voir, ni l'Hôtel de Ville, ni la magnifique bibliothèque, ni les forêts, ni les docks, ni le marché au coton, ni les bazars, ni les mosquées, ni les synagogues, ni les églises arméniennes, ni la splendide pagode de Malebar-Hill, ornée de deux tours polygones. Il ne contemplerait ni les chefs-d'œuvre d'éléphant, ni ses mystérieuses hypogées, cachées au sud-est de la rade, ni les grottes Kanherie de l'île Salcette, ces admirables restes de l'architecture bouddhiste !

Non ! rien. En sortant du bureau des passeports, Phileas Fogg se rendit tranquillement à la gare, et là se fit servir à dîner. Entre autres mets, le maître d'hôtel crut devoir lui recommander une certaine gibelotte de « lapin du pays », dont il lui dit merveille.

Phileas Fogg accepta la gibelotte et la goûta consciencieusement ; mais, en dé-

pit de sa sauce épicée, il la trouva détestable.

Il sonna le maître d'hôtel.

« Monsieur, lui dit-il en le regardant fixement, c'est du lapin, cela ? »

— Oui, mylord, répondit effrontément le drôle, du lapin des jungles.

— Et ce lapin-là n'a pas miaulé quand on l'a tué ?

— Miaulé ! Oh ! mylord ! un lapin ! Je vous jure...

— Monsieur le maître d'hôtel, reprit froidement Mr. Fogg, ne jurez pas et rappelez-vous ceci : autrefois, dans l'Inde, les chats étaient considérés comme des animaux sacrés. C'était le bon temps.

— Pour les chats, mylord ?

— Et peut-être aussi pour les voyageurs !

Cette observation faite, Mr. Fogg continua tranquillement à dîner.

Quelques instants après Mr. Fogg, l'agent Fix avait, lui aussi, débarqué du *Mongolia* et couru chez le directeur de la police de Bombay. Il fit reconnaître sa qualité de détective, la mission dont il était chargé, sa situation vis-à-vis de l'auteur présumé du vol. Avait-on reçu de Londres un mandat d'arrêt ?... On n'avait rien reçu. Et, en effet, le mandat, parti après Fogg, ne pouvait être encore arrivé.

Fix resta fort décontenancé. Il voulut obtenir du directeur un ordre d'arrestation contre le sieur Fogg. Le directeur refusa. L'affaire regardait l'administration métropolitaine, et celle-ci seule pouvait légalement délivrer un mandat. Cette sévérité de principes, cette obser-

vation explicable avec les mœurs anglaises, qui, en matière de liberté individuelle, n'admettent aucun arbitraire.

Fix n'insista pas et comprit qu'il devait se résigner à attendre son mandat. Mais il résolut de ne point perdre de vue son impénétrable coquin, pendant tout le temps que celui-ci demeurerait à Bombay. Il ne doutait pas que Phileas Fogg n'y séjournerait, — et, on le sait, c'était aussi la conviction de Passepartout, — ce qui laisserait au mandat d'arrêter le temps d'arriver.

Mais depuis les derniers ordres que lui avait donnés son maître en quittant le *Mongolia*, Passepartout avait bien compris qu'il en serait de Bombay comme de Suez et de Paris, que le voyage ne finirait pas ici, qu'il se poursuivrait au moins jusqu'à Calcutta, et peut-être plus loin. Et il commença à se demander si ce pari de Mr. Fogg n'était pas absolument sérieux, et si la fatalité ne l'entraînait pas, lui qui voulait vivre en repos, à accomplir le tour du monde en quatre-vingts jours !

En attendant, et après avoir fait acquisition de quelques chemises et chausses, il se promenait dans les rues de Bombay. Il y avait grand concours de populaire, et, au milieu d'Européens de toutes nationalités, des Persans à bonnets pointus, des Bunhyas à turbans ronds, des Sindes à bonnets carrés, des Arméniens en longues robes, des Parsis à mitre noire.

C'était précisément une fête célébrée par des Parsis ou Guèbres, descendants directs des sectateurs de Zoroastre, qui sont les plus industrieux, les plus civilisés, les plus intelligents, les plus au-

tères des Indous, — race à laquelle appartiennent actuellement les riches négociants indigènes de Bombay. Ce jour-là, ils célébraient une sorte de carnaval religieux, avec processions et divertissements, dans lesquels figuraient des bayadères vêtues de gazes roses brochées d'or et d'argent, qui, au son des violons et au bruit des tam-tams, dansaient merveilleusement, et avec une décence parfaite, d'ailleurs.

Si Passepartout regardait ces curieuses cérémonies, si ses yeux et ses oreilles s'ouvraient démesurément pour voir et entendre, si son air, sa physionomie était bien celle du « booby » le plus neuf qu'on pût imaginer, il est superflu d'y insister ici.

Malheureusement pour lui et pour son maître, dont il risqua de compromettre le voyage, sa curiosité l'entraîna plus

Ravachol croit sincèrement que les jurés de la Loire feront comme ceux de Paris, et qu'ils lui accorderont les circonstances atténuantes.

« Ils auront le même « taff », dit-il, et ils auront raison, car si l'on me condamnerait à mort, je serais vengé ».

En prévision de l'arrivée de Ravachol à Montbrison, le directeur régional des prisons s'est rendu dans cette ville pour aviser aux mesures à prendre.

Actuellement, pour aller de la maison d'arrêt au Palais de Justice, les accusés parcourent une cinquantaine de mètres sur la voie publique. On va pratiquer une galerie qui conduira directement de la prison à la cour intérieure du tribunal.

L'Explosion de Tours

Tours, 2 mai.

Voici comment la *Dépêche* de Tours raconte l'incident de la bombe qui éclata samedi soir dans la rue Saint-Maurice.

Le nommé Godefroy Gonin, épicière, âgée de 32 ans, demeurant rue Saint-Maurice, 2 et 4, n'avait rien trouvé de mieux pour faire une bonne farce à ses voisins que de prendre dans son étalage, car il vend aussi des pièces d'artifices, une bombe de la grosseur du poing et de la porter près de l'urne de la rue de la Caserne pour la faire éclater.

Suivant le récit qui a fait l'auteur de cette stupide plaisanterie, au moment où il venait d'allumer la mèche, l'idée subite qu'il allait peut-être causer des frayeurs malheureuses lui vint et il prit la bombe à pleine main pour l'éteindre la mèche; mais il était trop tard; la bombe éclata et il eut la main affreusement mutilée.

M. Christol, pharmacien, demeurant en face, ouvrit sa fenêtre, aperçut le blessé et lui donna immédiatement des soins.

Nous reproduisons cette version sous toutes réserves.

Dépêches Diverses

M. AMBROISE THOMAS

Paris, 2 mai.

M. Ambroise Thomas est dans un état de santé alarmant. Le directeur du Conservatoire est atteint d'un mal fort douloureux, et son grand âge inspire à ses amis de vives inquiétudes.

L'EXPLOSION DE LIÈGE

Liège, 2 mai.

Il était huit heures quand a eu lieu la seconde explosion. Le bruit a été formidable et la frayeur produite dans la foule est inexprimable. Cette explosion a été accompagnée d'une forte lueur et d'une grande flamme.

La foule s'est précipitée vers le théâtre de l'explosion avec une telle hâte que de nombreuses personnes ont été renversées.

La police n'a pas tardé à arriver en nombre considérable et s'est mise immédiatement à refouler la foule sur les trottoirs avoisinants et à dégager ainsi le milieu de la rue.

LES VICTIMES DU BOULEVARD MAGENTA

L'état de Vêry et de Hamon, les principales victimes de l'explosion du boulevard Magenta, s'est aggravé. Vêry est menacé de perdre la vue et en proie à une fièvre qui fait craindre pour ses jours.

UNE EXPLOSION DE DYNAMITE

Albi, 2 mai.

Une cartouche de dynamite a été déposée cette nuit dans une rue reculée et y a été allumée. La détonation a été peu violente. Les dégâts se bornent à quelques vitres brisées à deux maisons voisines.

Les Elections dans la Région

RHONE

Villefranche. — Inscrits, 2,926; votants, 1,020; majorité, 732.

Ont obtenu : MM. Lassalle, 932; Durieu, 933; Delille, 948; Troussier, 947; Sorlet, 947; Pollet, 943; Monnier, 942; Vermorel, 940; L. Duvernoy, 940; Augré, 938; Rolland, 933; Botton, 931; Devidal, 931; Gonin, 915; Bassot, 912; Druget, 912; Gonin, 909; Chappellier, 909; Ballard, 908; Fayer, 900; Gachon, 894; Joly, 891; Demule, 880; Broyer, 883; républicains.

Tous sont élus.

Région. — Inscrits : 313. Votants : 253. Majorité absolue : 127.

Liste républicaine (élus) : Joseph Corbet, maire, 173; Claude Trichard, adjoint, 190; Jean-Claude Aujogue, conseiller sortant, 172; Joseph Collonge, conseiller sortant, 173; Henri Ducrocq, conseiller sortant, 172; Pierre Rampon, conseiller sortant, 179; André Teillard, conseiller sortant, 170; François Vernay, conseiller sortant, 198; Jean-Marie Duthel, à la Plaigne, 173; Laguette, aux Fûts, 168; Claude Lavarenne, à Ponchon, 181; Claude Roux, au Bourg, 175.

Les réactionnaires, malgré leur active campagne, ne dépassent pas 100 voix; c'est un magnifique succès pour la liste républicaine.

Jarnioux. — La liste républicaine est passée à une grande majorité.

Gleizé. — La liste républicaine de M. Chabert, maire, 208 voix, est passée, battant de plus de cent voix la liste conservatrice.

Fleurie. — 11 candidats de la liste du maire sont élus. Il y avait huit listes dont sept combattant le maire.

Saint-Martin-en-Haut. — 21 conseillers républicains sont élus à une forte majorité.

Soucieux-en-Jarret. — Voici les résultats des élections d'hier :

Votants : 496. — Majorité absolue : 249. Martinand aîné, conseiller sortant, 301; Joseph Brunet, conseiller sortant, 286; Pierre Chambry (des Balmes), conseiller sortant, 293; Antoine Girard, conseiller sortant, 314; Laurent Flachet, 287; Claude Parrel (à Marjoux), 272; Jacques Farges, 267; Jean-Pierre Muzet, 269; Jean-François Assada, 270; Jean-Mathieu Filion, 264; Desgranges, 260; Claude Parrel (à Verchery), 275; Etienne Carnet, 274; Jean-Marie Mathieu (à Verchery), 258; Claude Angellier, 272; François Fournel, 266.

Blacé. — Sont élus MM. Longeron, Thomas, Dugonjard, Chanron, Vivier, Sandrin, Aunier, Chavet, Biletton, Morel, Fabre, Sibour, tous républicains.

Sainte-Foy-l'Argentière. — Voici les noms des candidats élus au premier tour de scrutin :

MM. Lounson, maire, directeur manufacturier, conseiller sortant; Berger, adjoint; Chazé, boucher, conseiller sortant; Jean-Denis-Odin, conseiller sortant; Frenay, maçon, conseiller sortant; Laplace, marchand de bois; de Gayardon, marquis de Fenoyl, industriel; Clouzy, marchand de bois, conseiller sortant; Berger, mineur, conseiller sortant; Mathieu Thizy, épicière, conseiller sortant.

Sortant : J.-B. Vinay, receveur, conseiller sortant; Montvernay, entrepreneur, conseiller sortant.

Sort 14 républicains et 1 réactionnaire.

Le Lintilly. — La liste républicaine est passée avec 400 voix de majorité.

Saint-Pierre-la-Palud. — La liste réactionnaire est passée.

Savigny. — L'ancien conseil est réélu, pas de morts, pas de nouveaux.

Fleurie-sur-l'Arbresle. — Voici les résultats des élections d'hier : Deux républicains, neuf réactionnaires. Deux ballottages favorables aux républicains.

Coudrérou. — La liste républicaine radicale appuyée par MM. Gélét, conseiller général, et Fond, maire de Coudrérou, est passée tout entière avec une majorité de 300 voix, malgré les attaques et les calomnies répandues contre le maire.

La réaction n'a jamais subi un échec pareil.

Saint-Romain-en-Gal. — La liste républicaine du maire, M. Malecourt, a triomphé.

Longes. — Le maire Champin, réactionnaire, est battu par les républicains dont 5 candidats passent au premier tour.

Il y a 7 ballottages favorables aux républicains.

Les Hayes. — La liste Paret a triomphé, elle est républicaine.

Vénissieux. — Voici les résultats des élections : sur 23 conseillers municipaux, onze ont été élus au premier tour. Ce sont : MM. Sambet, 379 voix; Laurent Gerin, 365; Jean Verger, 348; Claude Chagnieux, 349; Jean Gauchon, 339; Charles Cumin, 339; Barthélemy Porchy, 333; Eugène Garapon, 332; Antoine Boucher, 322; Henri Fournel, 330; François Chausson, 333.

Trois listes étaient en présence.

La liste du comité central a obtenu le plus grand nombre de voix et est presque assurée d'un succès au deuxième tour.

M. Garapon, conseiller général, n'a obtenu que 154 voix sur 634 votants.

Sainte-Foy-lès-Lyon. — Rectifications. — C'est par erreur que nous avons annoncé, dans notre numéro d'hier que tous les anciens conseillers étaient réélus à l'exception de M. Rochet.

Il faut lire 19 anciens conseillers élus et M. Rochet, nouveau conseiller républicain. Donc, ballottage pour le dernier siège.

Brignais. — Voici les résultats complets des élections d'hier dans notre commune.

Inscrits : 576. Votants : 466. Majorité absolue : 234. Ont obtenu : MM. Charvillat, 318; Rouillet, 301; Gaillard, 285; Aubourg, 279; Duperray, 283; Paby, 277; Gros, 266; Margand, 269; Pelly, 261; Pellet, 274; B. Dumond, 261; Blois, 251; Burel, 264; Métal, 264; Thiolier, 248; Gutton, 252.

C'est un triomphe complet pour les républicains.

Beaujeu. — Inscrits, 923; votants, 622 : Ballaguy, 441; Jomard, 389; Philippe, 390; Desmonnoir, 374; Rochard, 349; Laguerre, 349; Berthiller, 341; Bonnetain, 345; Michel, 302; Laisus, 427; Michaudon, 509; Chazet, 502; Blain, 308; Jambon, 521; Perret, 527; Milliet, 353; Farjas, 548; tous républicains. Quatre ballottages.

Saint-Bel. — La liste républicaine passe entière. L'ancien maire Cany a échoué. Pas de ballottage.

L'Arbresle. — Nombre d'électeurs inscrits, 950; votants, 649.

Six listes diverses ont été présentées.

Le nombre de conseillers à élire est de 23.

Résultat : 13 élus, dont 5 portés sur la liste du parti ouvrier et figurant aussi sur d'autres listes, et 8 appartenant à tous les partis.

Restent en ballottage 3 opportunistes et 7 socialistes.

Chasselay. — Il y avait 3 listes réactionnaires comprenant chacune 2 ou 3 républicains. 40 sont élus. Ce sont : MM. Joannard, Jean Pailleron, Rusier, Fontaine Bérrou, Benoît Marec, Isaac Dalmour, Dalmour-Penet, Gabriel Granger, Bail-Bérrou, Pierre Mothié.

Deux ballottages.

Tarare. — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Echo de Lyon,

Les soussignés protestent énergiquement contre la conduite du soi-disant groupe d'électeurs qui se sont permis de se servir de notre nom pour jeter une entrave dans les élections, ces manœuvres sont dignes des auteurs.

Et nous laissons les électeurs dignes de les juger comme ils le méritent.

VERNIERE FILS, RAJON, BAILLY.

Thizy. — La liste dite de concentration est en ballottage. Les candidats suivants de la liste socialiste ouvrière sont élus :

MM. Bouzu, charpentier, 602; Pierre Chazet, 601, qui a été arrêté samedi; Besacier, 581; Fessy, 581; Fessy, 581; Vallu, 557; J. Buissou, 542; Chignier, 542; Déchavane, 536; Daroussat, 561, arrêté samedi; Goujat, 555; Laplace, 542; Marius Fournier, 544.

C'est au cri de : « Vive les ouvriers ! Vive les socialistes ! » que cette liste est acclamée.

Mornant. — Malgré tous les efforts du parti conservateur, les élections ont été favorables à la liste républicaine. 12 sur 16 des conseillers sortants ont été réélus. Il y a un ballottage pour les 4 autres parmi lesquels se trouve le maire.

Saint-Martin-de-Cornas. — Liste républicaine : une moyenne de 26 voix.

Liste réactionnaire : moyenne de 12 voix.

Tous les républicains élus.

Jarnioux. — Conseillers élus : MM. Auguste Guinon, conseiller sortant; Jean-Marie Aumoin, conseiller sortant; Jean Laurent, conseiller sortant; Antoine Arnaud, conseiller sortant; Jean-Pierre Perret, conseiller sortant; Claude Climet, propriétaire; Jean Montmain, conseiller sortant; Jean-Pierre Dumas, conseiller sortant; Claude-Félix Lièvre, conseiller sortant; Antoine Yvernay, conseiller sortant; Jean-Emerand Lapiotière, conseiller sortant; Jean-Claude Guillemain, conseiller sortant.

Tous républicains.

Villeurbanne. — Electeurs inscrits, 3,795. — Votants, 2,434. — Majorité absolue, 1,218. Sont nommés au premier tour, les citoyens :

Métral, 1,395; Pascal, 1,381; Tavernier, 1,319; Bicaud, 1,348; Berjon, 1,339; Fontanet, 1,330; Vialduy, 1,324; Lafourie, 1,319; Bardin, 1,305; Six, 1,283; Gelas, 1,282; Bert, 1,281; Fays, 1,279; Voyant, 1,256; Jean Roy, 1,244; Moulin, 1,234; Vivant, 1,233.

Il reste dix conseillers à nommer.

Viennent les premiers sur la liste les citoyens :

Denis, 1,499; Boyer, 1,497; Simon, 1,493; Pelletier, 1,492; Nony, 1,490; Denaux, 1,490; Vollerin, 1,479; Guillemerand, 1,453; Bressat, 1,469; Flachat, 1,080.

Charbonnières. — Toute la liste républicaine composée de la majorité de l'ancien conseil a passé à la presque unanimité des votants.

Sont élus : Docteur Girard, maire sortant; Charbonnier, Anselmet, André-Yvane, Bachelet, Denis Delorme, Thibaudier, Louis

Momet, Cochet, conseillers sortants; Claude Guerin, Simon, et Victor Fournier.

Deux nouveaux venus dans la commune, qui s'étaient mis à la tête du parti réactionnaire pour faire échec aux conseillers républicains sortants, les sieurs Crozier, régisseur, décoré du pappe comme secrétaire de la société de Saint-Vincent de Paul, et Bassot, pharmacien, ont eu le premier douze et le second cinq voix.

LOIRE

Saint-Etienne. — Inscrits, 28,640; votants, 18,620. — Cinq listes étaient en présence : Parti ouvrier socialiste; Républicains socialistes stéphanois; Républicains socialistes (liste Girard); Alliance républicaine; Républicains libéraux.

M. Girard, maire et député, n'a obtenu que 2,859 voix.

La liste de l'Alliance républicaine arrive en tête avec une moyenne de 6,500 voix. Il y a ballottage.

Villars. — M. Fessy-Moise est élu.

La Ricamarie. — La liste Jacquemard est élue.

Saint-Héand. — M. Thiolier, libéral, est élu.

Belmont. — Dix conseillers municipaux socialistes et trois conservateurs élus.

Roanne. — Inscrits, 7,737; votants, 4,847. Liste républicaine, 2,310, socialiste, 1,400, radicale, 600, réactionnaire, 700. Ballottage.

Le Coteau. — Vingt et un conseillers républicains sont élus. Treize sièges gagnés.

Firminy. — La liste de l'Union radicale socialiste a été élue presque tout entière.

Voici les noms des candidats élus et le nombre de voix obtenues par chacun : Sâtre, 1247; Dubouët, 1216; J. Bruyère, 1198; Rebard, 1188; Souhet, 1182; Chovet, 1180; Chauvin, 1174; M. Garnier, 1104; Chapelon, 1159; Girard, 1155; J.-L. Moulin, 1150; Aulagne, 1145; Bonafroy, 1144; Lardon, 1143; Faure, 1133; Amadieu, 1132; Marcelin Pichon, 1120; Valette, 1123; S. Pichon, 1123; Favier, 1117; Pétry, 1116; Bayon, 1113; Clairet, 1097; Féroul, 1091; Belin, 1090; Joannès Guérin, 1074.

Saint-Chamond. — La liste républicaine avait déjà au premier tour de scrutin obtenu sa majorité. Quinze candidats sont élus sur vingt-sept, deux conservateurs seulement ont passé. Voici les noms avec leur nombre de voix :

MM. Fléot, 2,461; Thoulieux jeune, 1,393; Boissonnat, 1,350; Vial, 1,348; Vial, 1,342; Pascal, 1,278; Freynet, 1,260; Ogier, 1,245; Barrier, 1,230; Loubet, 1,240; Berlier, 1,246; Bernard, 1,244; Tonlieux-Chevalier, 1,243; Rossary père, 1,243; Fontvieille, 1,239; Grange, 1,233; Mennessier, 1,232.

Vaifoury. — La liste républicaine, ayant à sa tête M. Couzon, ancien maire, a passé tout entière, sauf un qui est en ballottage.

Izieux. — Les quinze élus au scrutin d'hier se décomposent de la façon suivante : 4 républicains, 3 indépendants et 8 conservateurs. Les candidats qui arrivent ensuite appartiennent en grande partie à la liste républicaine, leur succès paraît certain au deuxième tour.

Les deux noms de la liste réactionnaire, MM. Gillet, teinturier, et Balas-Florin sont en ballottage.

Lavalla. — La liste réactionnaire en entier a passé, un seul nom est en ballottage.

Saint-Martin-en-Coaillex. — Sont élus : 10 républicains, 3 indépendants, 6 conservateurs.

Haute-Rivoire. — Quatorze candidats de la liste du conseil sortant sont élus.

Majorité républicaine.

Il y a deux ballottages.

Rive-de-Gier. — Deux listes étaient en présence, une présentée par les membres de l'Alliance des républicains et l'autre par le Parti ouvrier; la première a été élue, néanmoins les candidats de la seconde sont satisfaits du résultat par eux obtenu, 900 voix contre 450 données à leurs adversaires.

Votants, 2,543 sur 3,560 inscrits.

Voici les noms des élus : MM. Barthélemy Brunon, sénateur, conseiller sortant, maire, 1,444 voix; Lavé, ingénieur, conseiller sortant, premier adjoint, 1,451; André Brunon, conseiller sortant, deuxième adjoint, 1,429; Boichot aîné, maître de verreries, conseiller sortant, 1,487; Bouché, propriétaire, conseiller sortant, 1,447; Cornemont, chapelier, conseiller sortant, 1,354; Escoffier, négociant, conseiller sortant, 1,357; Forest, boulanger, conseiller sortant, 1,338; Grono, docteur, conseiller sortant, 1,448; Jacod, marchand de charbons, conseiller sortant, 1,270; Marechaux, propriétaire, conseiller sortant, 1,446; Joseph Monnier, conseiller sortant, 1,310; Prugnat, marchand de charbons, conseiller sortant, 1,439; Richarme, maître de verreries, conseiller sortant, 1,502; Reynaud, fabricant de pelles, conseiller sortant, 1,421; Rigaud, pharmacien, conseiller sortant, 1,433; Fézou, rentier, conseiller sortant, 1,436; Vallu, rentier, conseiller sortant, 1,479; Berger, maître de verreries, 1,443; Bonchard, liquoriste, 1,449; Benoît Bouché, rentier, 1,386; Charmet, marchand de rouennerie, 1,343; Chomienne, ingénieur, 1,427; Harvier, maître de verreries, 1,448; E. Hutter, négociant en métaux, 1,456; Joanny Marcoux, rentier, 1,402.

Sent, M. Couchoud, négociant en vins, qui a obtenu 1,435 voix, sur une majorité de 1,242, a été déclaré en ballottage.

Voici les résultats des communes du canton de Rive-de-Gier, sauf celles de Jagnon, Pavezin, Cellien et Saint-Paul-en-Jarez.

A Grand-Croix, deux listes sont en présence. Sur 23 candidats, 17 sont élus, dont 9 pour les républicains et 8 pour les conservateurs; 6 sont en ballottage.

A Lorette, toute l'ancienne liste républicaine est réélue avec 300 voix de plus que la liste conservatrice.

A Saint-Romain-en-Jarret, ainsi qu'à Saint-Martin-la-Plaine, la liste républicaine est élue.

A Châteaufort, la liste réactionnaire a passé moins deux ballottages; le maire conservateur de cette commune, M. Mantel, qui exerçait son influence sur trois communes voisines, est resté sur le carreau.

A Saint-Joseph, la liste réactionnaire a été élue, moins un ballottage. Les républicains de cette commune ont gagné du terrain.

A Dargoire, la liste élue est mitigée de conservateurs et de républicains.

A Tartaras, tous les conseillers sortants ont passé.

Vers une heure du matin, quand on eut prononcé le résultat de Rive-de-Gier, les personnes qui avaient envahi la salle du scrutin sortirent, mais un grand nombre d'entre elles ont parcouru les rues de notre ville en chantant la *Carmagnole*. La gendarmerie et la police sont accourues pour faire disperser les manifestants, qui étaient au nombre de 300 environ.

Deux arrestations ont été faites, mais n'ont pas été maintenues.

ISERE

Vienne. — Le dépouillement des bulletins de vote et le collationnement des chiffres n'a pu être terminé que hier matin à 7 heures. Inscrits : 6,441. Votants : 4,235. Bulletins nuls : 49. Majorité : 2,119.

Voici les nombres de voix obtenus par chacun des élus : MM. Gonet, 3,350; Berger, 3,321; Nicaize, 3,380; Bonneton, 3,377; Roussel, 3,091; Bouvagnet, 3,084; Jouffray, 2,792; Gaivallat, 2,624; Montagnon, 2,600; Loup, 2,580; Eyvain, 2,568; Laurent, 2,567; Bussery, 2,517; Coche, 2,513; J. Jollans, 2,503; Monnet, 2,502; Chambas, 2,448; Champaillet, 2,443; Pichon, 2,429; Gerin, 2,402; Charpin, 2,399; Jarnieux, 2,379; Chanron, 2,369; Perrot, 2,367; Dame, dit Rocheton, 2,312; Dupuis, 2,264; Chanal, 2,233.

DROME

Valence. — Quatre candidats de la liste du comité démocratique sont élus, ce sont : MM. David, 2,478 voix; Joulie, 2,540; Bret, 2,077; Roux, 2,145.

Huit de la liste de l'ancien conseil sont élus, ce sont : MM. Chalanet, 2,474 voix; Berger, 1,988; Gastoud, 1,968; Giraud, 1,930; Huguenot, 1,988; Mirabel-Chambaud, 2,016; Tavan, 2,024; Térier, 2,046.

Il y a ballottage pour 15 conseillers.

La réaction a voté pour la liste des anciens conseillers.

Bourg-les-Valence. — Toute la liste républicaine de l'ancien conseil est passée à une forte majorité.

Rochecolard. — 40 conseillers à élire. — 82 électeurs : 73 votants.

6 candidats portés sur la liste républicaine du maire ont passé lui compris.

Reste 4 ballottages.

La Motte-Fangas. — 10 conseillers à élire.

La liste républicaine du maire, lui en tête a eu 9 candidats élus sur 10 présentés.

Reste un ballottage.

Saint-Thomas. — 40 conseillers à élire. — 109 électeurs : 88 votants.

La liste opposée au maire a eu 5 candidats élus qui sont : Alexis Brenier; Ulysse Gondard; Lucien Robert; Xavier Villard; Lucien Meunier.

Reste 5 ballottages.

AIN

Belley. — Ont obtenu : MM. Mante, 827 voix; Rosset, 822; Gros, 805; Candy, 606; Vulliod, 587; Prémillieu, 580; Bourcelin, 577; Vollet, 561; Perrier, 559; Gunet, 537; Pennet, 521; Dantin, 520; Moquin, 518; Vollet, 518; Béard, 485; Grandjean, 481, tous élus.

Tranchand, 476; Prémillieu, 468; Junon, 462; Mercier, 462; Solichon, 389; Mocozet, 350; Chel, 114, en ballottage.

effets, sa montre et son argent d'entre les mains du père Idelfonse qui ne voulait pas lui remettre et lui dit : « Si vous voulez, nous pouvons nous entendre ensemble, nous pouvons nous livrer sur lui à des actes obscènes. »

Furieux des entreprises du père Idelfonse, le père s'est emparé de moi et je l'ai frappé avec un marteau qui était près de moi.

Le président s'élève avec indignation contre la prétention de l'accusé et la somme de dire son nom.

Hadelt répond qu'il sait le châtiment qui l'attend, mais qu'il ne dira jamais son nom. D. Pourquoi n'avez-vous pas tenu ce langage devant l'inspecteur ? — R. Je voulais sauver l'honneur du couvent.

La déposition de M. Joubert offre peu d'intérêt.

L'audience est levée à sept heures pour être reprise demain à neuf heures du matin.

SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Premier Article

J'en fais d'avance de bien humbles excuses à mes lecteurs — si j'ai l'honneur d'en avoir ! — mais je ne suis pas le moins du monde disposé à faire ma partie dans le monde, vêtus de soies changeantes et coiffés de mystiques et capiteux chapeaux, qui, le vendredi, accomplissent ses dévotions de bon ton chapelain-pardon ! face à main au poing devant les toiles qu'il est de bon goût d'admirer.

La grande Presse a déversé sur ces chefs d'œuvre obligatoires des flots d'encre et des nuages d'encens. — Ce n'est point par respect, sans doute, pour des vétérans que devrait depuis longtemps abriter le dôme fameux réservé aux braves mis hors de combat (H. C. est peut-être un abrégé !). Mettons, pour être courtois, que, français et parisiens, les princes de la critique, nés et grands malins se font un plaisir de bernier leurs contemporains — c'est leur faire la plus belle ! Aussi, je déclare tout net que je ne les suivrai point sur ce terrain.

La presse a, ce me semble, un rôle plus enviable, plus digne à remplir. Pourquoi renoncera-t-elle à sa prérogative la plus glorieuse et ne cherchera-t-elle pas à encourager au moins — sinon à faire acheter ! — les œuvres vraiment méritantes d'un jeune, d'un inconnu que l'oubli, le doute, tuent plus sûrement que tous les poisons florissants des Médicis et les marmittes plus modernes des Ravachols ?

Ceci dit, je me découvre respectueusement devant les H. C. vénérables qui nous racontent désespérément depuis vingt ans le même air sur la même et insupportable corde et je vais m'efforcer de parler de mon mieux des jeunes, des méconnus, des désignés.

Pour ceux-là, si l'on en croit les on-dit, les vieilles barbes du jury ne se sont pas montrées tendres cette année, et nous avons vu plus d'une excellente toile reprendre tristement le chemin de l'atelier. Les favoris du sort n'en ont que plus de mérite et il faut bien reconnaître que ce salon de 1892 est largement à la hauteur de ses aînés.

Dans le salon d'honneur, une décoration de Benjamin Constant qui suscite bien des critiques ; à ses côtés, sur la cimaise, un grand et remarquable paysage de Balouzet ; puis, au hasard des salles, entrevus au milieu des échelles roulantes qui bossellent votre chapeau et des tapissiers qui tapent sur vos chaussures aussi bien que sur les clous, un Détail superbe, une exquise décoration de Le Lièvre, les toiles ensoleillées de Gagliardini, deux beaux portraits de Roybet, les paysages de Harpignies, les natures mortes de Thurner, une entrée de Louis XI à Paris de Tattetgrain — qui commande l'attention et la discussion — une belle page de Richemont. Citons enfin, en nous promettant d'y revenir plus longuement, les remarquables envois de MM. Luigini, un jeune qui présente plus de belles promesses ; Beauverie, le maître si autorisé ; Ridet et Mlle Dauvergne. Nous pensions, mademoiselle, que Chaplin était mort tout entier, vous nous prouvez le contraire. Je demande aux oubliés d'être pour quelques jours. Claude TARDYVEN.

P. S. — Je me permets d'attirer toute l'attention du bureau de la société des artistes français sur l'attitude rien moins que gracieuse (pour ne pas dire plus) de ses « régisseurs parlant au public ». Les bureaucrates du palais de l'Industrie ne sont après tout que des employés salariés des artistes et la presse faite à ces derniers une réclame assez considérable et désintéressée pour que l'on donne à ses représentants, avec un peu plus de bonne grâce et de politesse, le morceau de carton qu'ils s'attendent à recevoir.

C. T.

Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 2 mai 4 heures soir :

Le thermomètre : 75°. — Température, +10°. Direction du vent : N.-O. — Maximum de température dans les vingt-quatre heures : +11°. — Minimum de température dans les 24 heures : +4°.

Situation générale. — Une baisse rapide se produisant sur l'Irlande et au Nord du continent où existe une zone basse. Les pressions supérieures à 770 se retirent sur l'Espagne. Les vents du Nord-Ouest sont très forts en Provence et la mer est grosse. On signale des averses dans toute la France.

Dernière heure. — Le centre de la dépression se trouve à l'entrée de la Manche, et la baisse atteint 13 millimètres à Brest, 12 à Biarritz, 9 à Dunkerque. La hauteur barométrique est de 753 à Ouessant.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps moins froid, ciel nuageux, éclaircies.

Le ministre de l'Agriculture a délégué M. de Maillard, chef-adjoint de son cabinet, pour le représenter au congrès international des sociétés de crédit populaire qui aura lieu à Lyon du 4 au 7 mai.

Par décision du 28 avril, insérée à l'Officiel d'hier, M. de Lormel, chef d'escadron de gendarmerie à Valence, passe à Lyon.

Le chef d'escadron Mouly parvenu à la limite d'âge et mis à la retraite.

M. Mouly laisse à Lyon la réputation d'un homme aimable et qui avait su se tenir en dehors de toutes les coteries politiques ou autres.

Le 1^{er} mai au Grand-Théâtre :

Seul de tous les spectacles, de tous les établissements lyriques ou autres, le Grand-Théâtre a fermé ses portes dimanche, alors qu'à Paris aucun théâtre subventionné n'a fait relâche.

A joindre pour l'histoire au dossier du sympathique directeur, M. Poncet.

Faculté de droit de Lyon :

Le jeudi 5 mai, à 2 heures du soir, M. Victor Bouvard soutiendra sa thèse pour le doctorat en droit.

Cette thèse a pour titres : En droit romain : *De res mancipi* ; en droit français : De la subrogation et de la renonciation à l'hypothèque légale des femmes mariées.

Les épreuves écrites pour le concours d'admission à l'école normale supérieure en 1892 auront lieu aux dates suivantes :

Pour la section des sciences, du lundi 13 juin au jeudi 16 juin inclusivement. Pour la section des lettres, du vendredi 17 juin au jeudi 23 juin inclusivement.

Conseil Général du Rhône

Séance du 2 mai

Le conseil général du Rhône a repris, hier, le cours de ses travaux interrompus jeudi soir, à cause de la période électorale.

La séance est ouverte à 2 heures 30, par M. Nolot, président ; M. Rivand, préfet, et M. Gravier, secrétaire général, y assistent.

Après l'appel nominal, le conseil aborde la discussion de son ordre du jour, très peu chargé du reste.

M. Bonnard donne lecture d'un rapport transformant en prison cellulaire la maison d'arrêt de Lyon. Il demande le renvoi de la discussion à une prochaine séance. — Adopté.

M. Bonnard fait ensuite adopter le compte des produits éventuels départementaux.

Sur la proposition de M. Genet le conseil autorise le département de Saône-et-Loire à faire procéder, à ses frais, sur le territoire du département du Rhône à une étude pour l'établissement d'une voie ferrée allant de Beaujeu à Clunys.

Le conseil général déclare qu'il y a lieu de maintenir le sectionnement électoral établi dans diverses communes du département du Rhône. Il vote un crédit de 5,555 fr. pour bitumer les trottoirs qui entourent la maison d'arrêt de Lyon, une somme de 279 francs pour achat d'objets divers nécessaires à la préfecture, 802 francs pour achat de mobilier complémentaire de la salle des commissions du conseil général, et enfin un crédit de 4,834 francs pour établir une loge et deux chambres devant servir à l'installation d'un concierge dans la préfecture (côté nord).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 3 heures.

Demain, séance de commission. Mercredi séance publique.

LA GRÈVE DU GAZ

Cette dernière semaine, les élections municipales absorbant tous les esprits, il ne nous a pas paru opportun d'occuper les lecteurs de l'Echo de Lyon de la très grave question de la grève du gaz.

En effet, c'est avant-hier dimanche que deux grands établissements, la brasserie des Archers et la brasserie de l'Etoile, place du Pont, ont supprimé — en partie tout au moins — le gaz pour essayer l'éclairage au pétrole.

Avant de donner des indications précises sur ce mode d'éclairage, il nous a paru intéressant de demander l'avis d'hommes compétents sur la grève du gaz et ses conséquences.

La Compagnie fait la Grève

Le premier auquel nous nous sommes adressés nous a dit :

— Vous voulez mon avis sur la grève, le voici :

— C'est la compagnie du gaz, elle-même, qui foment la grève.

Et comme nous manifestions notre étonnement, la personne interviewée continuait :

— Suivez mon raisonnement : L'omnipotente compagnie voit son monopole finir dans dix ans, en 1903, et le conseil s'est dit :

Notre monopole ne nous sera pas prorogé, c'est probable.

Il faut donc faire voter la grève et de cette façon nous attirerons l'attention des conseillers municipaux.

Puis notre interlocuteur ajoute :

Du reste, c'est ce qui ressort de l'entretien qu'il eut avec le directeur de la compagnie, M. Sigaud, et quelques-uns des partisans de la grève.

— Donnez-vous, disait M. Sigaud, un délai de deux mois nous permettant d'attendre la nouvelle municipalité, à ce moment, nous soumettrons aux nouveaux élus un traité qui ne sera pas un monopole, et ce sens que nous n'empêcherons pas des compagnies similaires, voire même des industries de nous faire concurrence.

— Voyez-vous cette supercherie ? continue-t-il.

La compagnie ainsi dénoncée n'en a pas moins un monopole qui existait toujours ; c'est celui de ses usines, canalisations, appareils, etc., déjà posés.

Que voulez-vous qu'une nouvelle compagnie puisse entreprendre ?

Et en terminant, nous dit notre interlocuteur, la grève de Marseille est faite également par la compagnie.

La grève des consommateurs

Une seconde personne que nous avons vu ensuite — un notable commerçant, — nous a dit :

La grève est faite par les consommateurs qui sont outrés des prétentions de la compagnie.

Alors que l'on paie le gaz 43 centimes le mètre cube à Moulins, nous le payons nous, ici, 30 centimes et quart.

Et encore si c'était à un prix uniformément établi, nous ne ferions à la compagnie que ce reproche qu'elle vend fort cher sa marchandise, qu'elle est de qualité discutable, mais enfin c'est le lot de certains commerçants qui ne sont pas monopolisés ; la consommation que vous payez 0 fr. 45 dans un comptoir vous coûte 0 fr. 50 dans un grand café et cela nous paraît naturel.

Mais la compagnie a différents prix qui varient suivant le commerce, l'emploi qu'on fait de son gaz ou même les appréciations qu'elle peut faire de cet emploi.

C'est donc cette différence, jointe au prix exorbitant de cette marchandise, qui nous fait mettre en grève.

— Et pensez-vous réussir ?

— Absolument ; la campagne sera longue, il ne faut pas s'illusionner ; mais nous sommes nombreux en débutant, et l'exemple est contagieux. Aujourd'hui nous sommes deux cents, demain ce nombre aura doublé.

— Mais on a déjà commencé ; depuis avant-hier, deux brasseries ont substitué les lampes au gaz.

— Parfait, parfait, l'élan est donné, c'est une affaire faite, la compagnie capitulera. Nous quittons ce partisan de la grève à outrance en songeant que si tous les grévistes ont la même opinion, le résultat est certain.

Le nouvel éclairage

M. Gonod, le propriétaire de la brasserie de l'Etoile, cours Gambetta, est le premier qui a expérimenté l'éclairage au pétrole et la lampe Brünner.

Dimanche soir, il avait mis à l'essai une seule lampe ; hier il en a fait installer quatre et aujourd'hui même le gaz sera supprimé dans tout l'établissement.

M. Gonod n'a pu se rendre compte exactement de l'économie réalisée, mais le pouvoir éclairant d'une des lampes qu'il emploie équivaut à cinq papillons ordinaires du gaz.

De plus, la lumière produite par cette lampe est supérieure et plus nette que celle produite par le gaz.

M. Gonod estime que sept lampes suffiront à l'éclairage de son établissement, où quarante becs de gaz étaient habituellement éclairés.

A la brasserie des Archers, tenue par M. Preisig, la même expérience a été beaucoup plus concluante.

En effet, en remplacement des trente becs allumés chaque soir et consommant environ, en cette saison, sept francs, on a posé sept lampes qui ont donné une clarté supérieure à celle du gaz et dont la consommation n'a pas excédé trois francs cinquante centimes.

C'est-à-dire, en comptant l'assurance des machines, le casse des verres, que l'on réalise de ce fait une économie de quarante pour cent parfaitement justifiée.

C'est à la compagnie, devant cette mise en demeure qui menace de devenir générale, d'adopter, au plus tôt, des mesures qui donneront satisfaction aux légitimes desirs des commerçants.

LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Chaque année, depuis qu'ils l'ont créée, les membres de la Société d'économie politique et d'économies sociales de Lyon se réunissent en un banquet intime, et invitent pour le président, un homme politique ou une notabilité du monde scientifique.

Il y a deux ans, c'était M. Aynard, l'année dernière, M. Levasseur, de l'Institut ; hier, M. de Foville, professeur au Conservatoire des Arts-et-Métiers, et à l'Ecole des sciences politiques, à Paris, à qui était échu l'honneur de présider cette réunion.

Quatre-vingts convives environ, parmi lesquels MM. de Foville, Isaac, président de la chambre de commerce ; Aynard, député du Rhône ; Jury, président de la Société d'économie politique de la Loire ; Coste, vice-président ; notre confrère Georges Michel, des Débats ; Cambefort, Ulysse Pila, Tallon, président au tribunal civil ; Dumont, directeur de la caisse d'épargne ; Permezel, Berthelemy, Bleton, Pagnon, la plupart des membres de la chambre et du tribunal de commerce, se sont réunis dans les vastes salons du restaurant Casati.

Après le champagne, M. Isaac a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, quand il y a trois ans, M. Aynard m'a prié de lui succéder à la présidence de la Société d'économie politique, il m'a dit : Acceptez et vous verrez, vous apprendrez quelque chose. »

Eh bien, Messieurs, M. Aynard avait raison, j'ai appris quelque chose, j'ai appris l'économie politique, mais j'ai appris entre autres qu'il y avait dans le monde des savants qui ne se contentaient pas d'être savants, mais étaient aussi des hommes distingués et aimables et j'ai fait la connaissance de M. Levasseur que vous avez vu l'année dernière, et de M. de Foville que j'ai l'honneur de vous présenter ? »

M. Isaac fait ensuite l'éloge de M. de Foville et énumère les travaux auxquels la Société qu'il préside s'est livrée dans le courant de cette année.

Il termine ainsi :

« En somme, Messieurs, nous sommes les meilleurs amis de la liberté commerciale et du travail, nous demandons que l'enseignement de l'économie politique soit accessible à tous, mais pour qu'elle le soit il faut rendre cette science gaie et humoristique, aussi je bois à celui qui a réussi à la rendre telle, je bois à M. de Foville. »

M. de Foville se lève à son tour et répond au toast amical de M. Isaac.

Après avoir remercié le président de la chambre de commerce de ses trop flatteuses paroles à son adresse, M. de Foville dit que s'il est venu à Lyon c'est qu'il a pour la grande cité une profonde estime et pour ses enfants une vive admiration.

L'orateur s'étend longuement sur la campagne que les protectionnistes ont engagée dernièrement au Parlement et que les libéraux ont vigoureusement soutenue.

« Lyon, messieurs, a sauvé l'honneur du drapeau libre-échangiste, aussi c'est pour moi un très grand honneur que de venir ici, dans cette ville, servir au milieu de la vaillante légion d'économistes lyonnais. »

M. de Foville fait ensuite un très intéressant cours d'économie politique, — nous regrettons de ne pouvoir le reproduire ici — et en terminant il lève son verre en l'honneur de la société d'économie politique de Lyon.

Société des Courses de Bonneterie

Deuxième réunion 8 mai

Engagements

Prix des Tilleuls, course de haies (hacke et hunters) handicap, gentlemen : MM. Perret-Allard, Gualia ; E. Gillois, Trespas ; vicomte Charles Le Grand, Hyperbole ; comte P. de Pourtales, Le Halo ; E. Dugas, Diégo ; vicomte de Chastagnier, Triomphante ; vicomte H. d'Espous de Panl, Dragon ; P. de Monchy, Le Tortillard ; de la Roche, Chamois ; baron de Larouillière, Gavotte, Mariéton ; J. Lebaudy, Royal ; L. de Romanet, Damocles ; J.-H. Binet, Flandre ; de la Serre, Martolod 1/2 S. ; Le Vieux-Pont 1/2 S. ; duc de Brissac, Flamme 1/2 S.

Prix de Mai, course de haies (à réclamer). — MM. Perret-Allard, Rea, 1.000 ; T. Dugas, Charicée, 2.000 ; vicomte H. d'Espous de Panl, Paga, 3.000 ; Caille, The Masher, 2.000 ; A. Thonier, Layrac, 2.000 ; Franc, The Moor, 3.000 ; baron de Larouillière, Nid, 3.000 ; G. Audéole, Stranière, 3.000 ; duc de Brissac, Edue, 3.000.

Prix de la Société des steeple-chase de France (steple-chase, 5^e série). — MM. Perret-Allard, Chanteur ; Caille, The Mas-

her ; R. de Monbel, Endor, Tolède II ; vicomte H. d'Espous de Panl, Paga ; J. Lebaudy, Gloria ; baron de Larouillière, Jollette, Ma Souveraine, 1/2 S. ; W. Smith, Marino ; J.-H. Binet, Marmot II.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi 3 Mai, 12^e jour de l'année.

Premier quartier le 3 ; pleine lune le 11. Soleil : lever, 4 h. 38 ; coucher, 7 h. 47.

Brutale agression. — Hier, après-midi, un très grave incident s'est produit à l'usine Gillet.

Un ouvrier de l'usine, le sieur X..., a eu une querelle avec un de ses camarades, M. Eugène Chassigneux, journalier, demeurant rue de la Charité, 48.

Au cours de la dispute, X..., surexcité, s'empara d'une « bille » et en asséna un violent coup sur Chassigneux.

Pendant qu'on s'empressait autour du blessé, le commissaire de police était prévenu de la très grave affaire qui venait de se dérouler.

Chassigneux, qui est grièvement blessé (fracture de l'os frontal et plaie grave à la lèvre), a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

Son état quoique grave, ne met pas sa vie en danger.

Accidents. — Un bien déplorable accident est arrivé hier matin à 10 heures à M. Biger, propriétaire, âgé de 60 ans, et demeurant 112, boulevard de la Croix-Rousse.

Il était occupé à faire une petite réparation à la fenêtre lorsque, à la suite d'un faux mouvement, il a perdu l'équilibre et a été précipité dans le vide de la hauteur d'un troisième étage.

Il est venu s'abîmer sur le trottoir et s'est fracturé une jambe. Après quelques soins dans une pharmacie voisine, on l'a admis à l'hôpital de la Croix-Rousse.

Hier soir, le nommé Charles Deffayer, journalier à Perrache, rue Smith, 15, s'est fait une plaie grave à la main gauche en maniant une scie mécanique à mouvement rotatoire.

Broyée par un train. — Nous avons parlé hier du terrible accident survenu à la gare de Collonges, aux époux Barriaux.

M. Barriaux, comme nous l'avons déjà dit, est mort instantanément. Quant à Mme Barriaux, elle fut transportée à l'Hôtel-Dieu où elle a subi l'amputation de la jambe gauche. Nous venons d'apprendre que cette pauvre femme venait également de succomber des suites de ses horribles blessures.

Indispositions. — A l'angle de la rue Créqui et de la rue Moncey, les gardiens de la paix ont trouvé, la nuit dernière, à une heure, M. Edmond Ladlambe, ne donnant plus signe de vie.

Après avoir été transporté à la pharmacie Barret, le malade a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Le sieur Raff, tisseur, rue Richard, 20, a été trouvé couché, sans connaissance, dans une allée de la rue Bodin.

A l'aide du brancard de secours, il a été transporté à l'hôpital de la Croix-Rousse, où il a été admis d'urgence, vu son état.

Chronique du feu. — A neuf heures du soir, un feu de cheminée s'est déclaré à l'hôtel de Rome, rue du Peyrat, 4.

Les pompiers du poste de l'Archevêché ont en promptement raison de ce commencement d'incendie.

A deux heures du matin, un violent feu de cheminée a été éteint par les pompiers du poste de l'Hôtel de Ville, rue Terme, 22, chez M. Vercher, boulanger.

Les dégâts, évalués à 400 fr., sont couverts par une assurance.

Une pompe à bras, amenée sur les lieux, n'a point eu à fonctionner.

Animaux méchants. — Hier matin, à sept heures, M. François Maire, gardien d'attaches des voitures en station place Sauray a été mordu par le cheval de M. Bourdellin, propriétaire à Saint-Genis-Laval.

Le blessé a eu un doigt de la main gauche presque coupé.

Il a été pansé à l'Hôtel-Dieu.

Le même jour à neuf heures du soir, le chien de M. Luyr, restaurateur, rue de Créqui 243, a mordu au mollet gauche M. Saint-Cyr, charpentier, rue Curvier, 44.

La blessure a été cautérisée par un pharmacien voisin.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui mardi, pour l'une des six dernières représentations du grand succès actuel, Le Voyage de Sémite, ou le retour-foire en 3 actes et 11 tableaux, de MM. Chivot et Duru, musique de Léon Vasseur, avec les concours de Mlle Mary Bréan, des Folies-Dramatiques ; Mlle Panzi, des Bouffes-Parisiens ; M. Montebry, des Nouveautés. Décor et costumes peints. Grande pantomime anglaise par la troupe Price, clowns créateurs à Paris ; au 1^{er} tableau, grande scène de prestidigitation ; au 11^e tableau, grand défilé du cirque américain. Trois grands ballets réglés par Mlle Rita Paparelli. Vingt-cinq enfants. A 8 h. 1/4.

Prochainement : *Monstres chassés* le grand succès du Palais-Royal.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 heures à 7 heures.

Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelées 1 fr. 50, contre mandat-poste, 1 fr. 60, Ind. alg. myope n°, chez Georges, rue de la République, 64.

Évitez les Maladies par l'usage du Sirof de Bochet du Serpent, à Lyon, 32, rue Lanterne, ce désinfectant et purificateur célèbre, qui rafraîchit et purge le corps de toutes les impuretés, causes des maladies.

La Vérité

Collonges (Deux-Sèvres), le 10 octobre 1891. — Tout ce que je peux vous dire au sujet de vos Filles Suisses, c'est que tous ceux qui en font usage d'une façon générale s'en trouvent très bien ; moi-même pour mon usage personnel, j'en suis très satisfait. Je vous autorise volontiers à publier ces lignes, d'autant plus qu'elles sont la reproduction consciencieuse de mon appréciation qui ne peut être incriminée d'avoir d'autre parti pris que celui de la vérité et d'autres intérêts que ceux de l'humanité.

Docteur MORILLON.

Phie du Serpent. — Grands Rabais

BONS DE PANAMA. — En vente à l'AGENCE FOURNIER, 44, rue Comfot, Lyon, la liste des tirages des Bons de Panama effectués à ce jour et non réclamés.

Prix : Dix centimes. Par correspondance : Quinze centimes.

LA SANTÉ A LYON

Voici, d'après Lyon Médical, l'état sanitaire de notre ville pendant la semaine qui vient de s'écouler :

Pendant la 46^e semaine de 1892, il a été enregistré dans les six arrondissements 485 décès, morts-nés exclus. Il y avait eu

180 décès la semaine précédente et 197 pour la période correspondante de 1891.

Sur les 185 décès hebdomadaires (135 en ville et 60 dans les hôpitaux civils), nous en comptons 29 chez des vieillards âgés de plus de 70 ans et 16 chez des enfants âgés de moins d'un an.

La diphtérie continue à faire des victimes relativement nombreuses : 12 dans la semaine. A part le décès d'un enfant étranger à la ville, les autres sont survenus dans les troisième et quatrième arrondissements.

Les fièvres éruptives sont peu fréquentes. On signale 1 décès par variole.

Les maladies aiguës des organes de la respiration sont toujours en décroissance.

A côté de quelqes bronchites capillaires et d'un petit nombre de fluxions de poitrine, l'on observe des bronchopneumonies et des congestions pulmonaires.

La proportion des maladies cérébrales est stationnaire, celle des méningites a diminué.

Des diarrhées chez les enfants et les adultes ; toujours des angines simples et des rhumatismes articulaires et musculaires.

